

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, passage aux toilettes, dépôt des sacs et remise du programme personnalisé.	Enseignant	Cour du château
30'	Objectif : s'immerger dans l'univers des tournois et batailles médiévales. Spectacle sur l'art de la guerre au Moyen Âge.	Médiateur	Tribunes
20'	Objectif : découvrir le château à l'époque du Moyen Âge. Visionnage du film immersif <i>Tiffauges, le château de Gilles de Rais</i> .	Médiateur	Château
Selon le temps de présence de l'école.	UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION Objectif : découvrir les jeux médiévaux. Découverte des jeux anciens au camp d'entraînement (quintaine, jeu des anneaux et jeux de plateau).	Enseignant	Château
15'	Objectif : découvrir l'équipement d'un chevalier. Animation <i>Chevalier, habille-toi !</i>	Médiateur	Château
20'	Objectif : découvrir les habitants du château. Le coffre de l'écuyer Martin.	Médiateur	Château
Selon le temps de présence de l'école.	Objectif : découvrir l'architecture et la vie quotidienne d'un château médiéval. Visite libre à l'aide d'un document pédagogique pour l'enseignant.	Enseignant	Château

Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.

À NOTER

Durée : 2h30 pause déjeuner non comprise
Tarif : à partir de 3 € par élève

Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.

- Activité possible jusqu'au 13 septembre 2024 et à partir du 1^{er} avril 2025.
- Prévoir une tenue adaptée : séquences en extérieur sur un site venteux (tenue imperméable, chapeau... en fonction de la météo).

Accompagnateurs : 6 accompagnateurs maximum dont l'enseignant.
Si le nombre d'adultes encadrant est supérieur à cette recommandation, les accompagnateurs supplémentaires devront s'acquitter de leur droit d'entrée sur le site.

- Les spectacles et animations sont proposés par l'équipe du château.
- Un programme personnalisé est remis à votre (vos) groupe(s).
En cas d'intempéries, un espace abrité pourra être mis à votre disposition pour le pique-nique, après accord de la direction du château et selon la place disponible.

RENDEZ-VOUS

Château de Tiffauges
85130 TIFFAUGES



PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN spécial n°25 du 24 juin 2021)

EXPLORER LE MONDE

Se situer dans l'espace et dans le temps.

MOBILISER LE LANGAGE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

Échanger et réfléchir avec les autres.

CONSIGNES DE VISITE

Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.

ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : Circulaire du 13 juin 2023
Maternelle	6 accompagnateurs dont l'enseignant	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	2 accompagnateurs dont l'enseignant	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur à nos recommandations, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.).

Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

RESPECT DES LIEUX

Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet. Il est interdit de pique-niquer dans l'enceinte du château. En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Pas d'escalade sur les pierres, ni de franchissements de cordes ou de palissades.

RESPECT DES AUTRES

Rester discret (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur.
Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.

Pour assurer la sécurité du déplacement des enfants entre le château et nos salles pédagogiques, **prévoir des gilets jaunes pour les adultes/accompagnateurs.**

PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.

CHÂTEAU DE TIFFAUGES

STATIONNEMENT

 Par arrêté municipal, **aucun stationnement**, même arrêt-minute, n'est autorisé devant le château **sous peine d'amende**.
(Sauf arrêt minute PMR).



 Dénivelé et marches : inaccessible aux PMR.

Parking fontaine St Martin
3 cars

 15 min

 700m

 Chemin du gaberneau. Dénivelé et marches : inaccessible aux PMR.

LOCAUX EDAP

5 min

15 min

10 min

 800m

 Parking des prairies
8 cars